



#1 23 mars 2020

FLASH INFOS ACTIVITES SOCIALES

Flash infos spécial de la Direction nationale des activités sociales

Pour vous postiers et pour répondre à vos besoins, des solutions vous sont proposées par La Poste et les acteurs du Conseil d'Orientation et de Gestion des Activités Sociales (Cogas) en réponse à la situation actuelle.

SOUTIEN POUR L'ECOLE A LA MAISON

Prof Express, numéro 1 du **soutien scolaire en ligne** pour les enfants du CP à la Terminale, élargit ses horaires de permanence. Il continue à proposer des supports pédagogiques en ligne aux enfants de postiers. Ce service est totalement gratuit pour les postiers. En savoir plus : https://www.portail-malin.com/catalogue/enfance/prof-express-renforce-ses-services-d-aide-aux-devoirs_d00.html

Academia, agence de soutien scolaire, transforme ses cours en agence ou à domicile en **cours en ligne** pour les postiers, à tarif préférentiel. En savoir plus : https://www.portail-malin.com/catalogue/enfance/acadomia_d00.html

SOUTIEN POUR TROUVER DES SOLUTIONS DE GARDE

Un nouveau partenariat a été passé avec Yoopies pour trouver, en proximité de chaque postier, des **solutions de garde**. Cette solution permettra aux postiers qui le souhaitent d'aménager leurs temps. En savoir plus : https://www.portail-malin.com/catalogue/enfance/yoopies-propose-des-solutions-de-garde_d00.html

Et toujours des solutions avec les partenaires Kinougarde et Kangourou Kids. En savoir plus :

<https://www.portail-malin.com/boite-à-outils/prestations/enfance/maternité-enfance/garde-d-enfants.html>

Et aussi avec la Fédération des Particuliers Employeurs de France (FEPEM) qui apporte toutes les **réponses nécessaires aux particuliers employeurs**. Elle met en place un dispositif d'information.

Pour en savoir plus : https://www.portail-malin.com/catalogue/enfance/la-fepem-reste-mobilisee_d00.html

POUR RESTER EN FORME

L'ASPTT, fédération omnisports, met à la disposition des postiers des **conseils** pratiques relatifs aux bons gestes (étirement et posture), à la gestion du stress et à l'hygiène de vie. S'abonner à la newsletter du programme « **J'MACTIV Entreprise by ASPTT** » : <http://jmactiv-entreprise.asptt.com/newsletter/>



LA TELECONSULTATION MEDICALE AVEC LA MUTUELLE GENERALE

La Mutuelle Générale offre un service de téléconsultation permettant d'entrer en relation avec un médecin inscrit au conseil de l'Ordre, 7j/7, 24h/24, à distance et sans rendez-vous. Le dispositif de téléconsultation est gratuit et illimité dans la limite du contrat du postier, et couvre également les ayants-droits. Toutes les informations sont disponibles sur l'espace adhérent du postier.

Lien : <https://www.portail-malin.com/catalogue/enfance/teleconsultation-medicale.html>

POUR VOUS ACCOMPAGNER

L'association Adixio, anciennement Amitié La Poste Orange, reste tout à fait mobilisée pour accompagner tout postier en difficulté, ainsi que les personnes de son entourage professionnel ou personnel face à une **situation d'addiction**. En savoir plus : <https://www.adixio.fr/trouver-un-contact-local/>

SOUTIEN AUX AIDANTS FAMILIAUX

Le **guichet des aidants** informe, conseille, oriente et facilite l'accès des postiers aidants familiaux à l'ensemble des dispositifs du Groupe La Poste qui leur sont dédiés. Le numéro d'appel (017.816.14.27) reste ouvert et continue d'offrir un accompagnement personnalisé ainsi que la recherche de solutions adaptées pour l'aidant et l'aidé. Pour en savoir plus : <https://www.portail-malin.com/boite-a-outils/prestations/solidarite/aidants.html>

REPORT DE LA BILLETTERIE LOISIRS ET VACANCES

En cas de réservations auprès de Touloisirs, Azureva, AVEA La Poste, AFEH, La Coop, ou toute autre association postale, prendre contact avec le prestataire en privilégiant l'utilisation de leurs messageries.

ENGAGEMENT CITOYEN DES POSTIERS

L'association du Don du Sang invite les postiers à poursuivre leurs dons de sang et de plaquettes via les collectes territoriales ou en hôpital, particulièrement dans cette période où les réserves nationales sont limitées. Lien : https://www.portail-malin.com/catalogue/solidarite/covid-19-la-collecte-de-sang-doit-se-poursuivre_d00.html

INFORMATION

Information

Portail malin

<https://www.portail-malin.com>

Nom d'utilisateur : offre

Mot de passe : sociale

contact@portail-malin.com

Démarches

Demandes à faire en ligne sur **l'Espace activités sociales** : <https://eas.portail-malin.com>

La ligne des activités sociales (accueil téléphonique postiers) et la newsletter du Portail malin sont momentanément suspendues. Pour les abonnés Portail malin, des informations sont transmises régulièrement par e-mail.





Pour vous postiers, La Poste et les acteurs du Conseil d'Orientation et de Gestion des Activités Sociales (Cogas) rassemblent dans ce flash infos baptisé "Le lien social" des informations utiles et des solutions concrètes pour chacun d'entre vous.

PRENDRE SOIN DE SOI

La Poste invite chaque postier à prendre particulièrement soin de lui en étant vigilant à son hygiène de vie, en sollicitant les acteurs de l'entreprise qui peuvent l'accompagner durant cette période : responsable RH, service de santé au travail et assistants sociaux.

La Poste met de plus à disposition des postiers un service d'écoute et de soutien psychologique : Éléas. Ce service est anonyme, gratuit et confidentiel pour tous les postiers.

Les postiers peuvent contacter un psychologue d'Éléas, de leur lieu de travail ou de leur domicile, 24 h/24 et 7 j/7, en composant le **0 800 400 750** (service et appel gratuit depuis un fixe ou un portable).

En savoir plus :

<https://www.netrh.extra.laposte.fr/actu/prendre-soin-de-soi-pour-se-preserver>

MIEUX VIVRE LE QUOTIDIEN AVEC LES JEUNES ENFANTS

La Direction Nationale des Activités Sociales accompagne les postiers parents, avec Kangourou Kids, pour mieux vivre la période actuelle.

Comprendre et appliquer les règles d'hygiène, astuces et activités pour cadencer la journée, cet article met en avant de nombreux conseils pour les parents.

En savoir plus :

https://www.portail-malin.com/catalogue/enfance/contraintes-de-confinement-avec-des-jeunes-enfants_d00.html

Informations

- **Portail malin :**
<https://www.portail-malin.com>
Nom d'utilisateur : offre
Mot de passe : sociale
- **E-mail :**
contact@portail-malin.com
- **Pour consulter le numéro précédent :**
https://www.portail-malin.com/catalogue/solidarite/flash-activites-sociales-n-1_d00.html
- La ligne des activités sociales (accueil téléphonique postiers) et la newsletter du Portail malin sont momentanément suspendues.
- Pour les abonnés Portail malin, des informations seront transmises régulièrement par e-mail.

Démarches

- Les demandes chèque culture, offre sport et activités culturelles, CESU et Chèques-Vacances sont à faire en ligne sur **l'Espace activités sociales :**
<https://eas.portail-malin.com>



UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES AIDANTS

Pour les aidants familiaux, une mesure spéciale pour ceux dont la présence est absolument requise auprès d'un proche et des acteurs à leurs côtés : assistants sociaux, guichet des aidants.

Les postiers aidants familiaux sont particulièrement sollicités dans la période actuelle.

Pour les postiers aidants qui ne peuvent télétravailler et qui ont besoin de rester à domicile pour s'occuper d'un proche, **une dispense d'activité peut être prononcée.**

Pour en bénéficier le postier remet à son manager une attestation sur l'honneur spécifiant que sa présence est requise auprès de l'aidé.

En plus de ce document, deux situations sont possibles :

- **Le postier est déjà reconnu aidant familial** : il fournit à son manager ou responsable RH de proximité le certificat des aidants délivré par la DNAS (via le guichet des

aidants familiaux) pour être placé si cela est nécessaire en situation d'éviction (ASA éviction);

- **Le postier n'est pas encore reconnu aidant familial** : il prend l'engagement d'appeler le guichet des aidants au **01 78 16 14 27** (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30, heures locales de métropole). Cette plateforme d'une part lui apportera soutien et d'autre part enregistrera ses coordonnées et son identifiant RH pour régularisation de sa situation administrative d'éviction.
- Pour en savoir plus sur la reconnaissance d'aidant familial et les critères d'éligibilité : [consultez la page aidants](#) et le [BRH CORP-DRHG-2018-224 du 29 novembre 2018](#)

LE GUICHET DES AIDANTS FAMILIAUX DE LA POSTE

Ce guichet d'information, de conseil et d'orientation, facilite l'accès des postiers aidants aux informations et à l'ensemble des dispositifs du Groupe La Poste pour les aidants familiaux.

Le numéro d'appel dédié **01 78 16 14 27** assure l'accompagnement personnalisé, la recherche de solutions adaptées pour l'aidant et l'aidé.

Durant cette période, la délivrance du certificat d'aidant est suspendue, les dossiers sont cependant enregistrés pour un traitement à la fin de la période de confinement.

Découvrez tout un ensemble de solutions pour soutenir les aidants :

<https://www.portail-malin.com/boite-à-outils/prestations/solidarite/aidants.html>

L'APCLD ET L'ATHA AUX CÔTÉS DES POSTIERS

- L'APCLD prend toutes les mesures possibles pour assurer la continuité de ses missions dans le strict respect des consignes sanitaires.

En savoir plus :

https://www.portail-malin.com/catalogue/solidarit%C3%A9/l-apcl-d-reste-a-vos-cotes_d00.html

- L'ATHA reste mobilisée dans le contexte du COVID19, elle est toujours présente pour répondre à vos diverses questions sur le handicap en situation de travail.

En savoir plus :

https://www.portail-malin.com/catalogue/solidarit%C3%A9/l-atha-reste-mobilisee-dans-le-contexte-du-covid19_d00.html



PASSER AU FORMAT DÉMATÉRIALISÉ DES CESU POUR RÉGLER LES PRESTATAIRES

Les postiers peuvent bénéficier de CESU abondés par La Poste pour payer des prestations à domicile et hors du domicile, quel que soit le mode d'intervention (emploi direct ou par le biais d'une association, entreprise de services à la personne ou établissement public agréé).

La garde d'enfants à domicile et hors du domicile entre dans le champ des services à la personne. La garde d'enfants en dehors du domicile doit être assurée par une assistant maternelle agréée ou un établissement agréé (crèches, haltes garderies, jardins d'enfants, garderies périscolaires).

Dans le contexte actuel, la commande de CESU dématérialisés est particulièrement appropriée.

Les CESU dématérialisés sont crédités sur le compte CESU électronique du postier le 20 de chaque mois.

SELON LA SITUATION AU CHOIX :

- Quelques clics suffisent pour changer le format des CESU non encore livrés sur l'Espace activités sociales.
- Ou un appel téléphonique au 01 82 30 21 36 (auprès de Domiserve) pour changer le format des titres déjà livrés.

En savoir plus :

<https://www.portail-malin.com/boite-à-outils/prestations/solidarite/services/cesu.html>

https://www.portail-malin.com/catalogue/enfance/cesu-et-covid-19_d00.html

DÉJÀ PLUS DE 1000 PANIERS SOLIDAIRES AVEC KISSKISSBANKBANK !

En cette période, le quotidien de chacun est bouleversé.

POUR CERTAINS, EN PARTICULIER :

- les plus fragiles, comme les personnes âgées et isolées qui ne peuvent plus se déplacer au risque de s'exposer, ou obtenir de l'aide à domicile ;
- les personnes en situation de grande précarité ou les SDF dépendants des organisations sociales et associatives ;
- les soignants qui, en première ligne pour sauver des vies, se retrouvent épuisés sans une minute à eux pour se nourrir correctement ou faire quelques courses.

Pour leur venir en aide, un collectif s'est constitué pour financer des paniers solidaires (repas et produits d'hygiène) qui leur seront directement livrés.

Deux acteurs majeurs mobilisés sur le terrain, l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris et la Croix-Rouge Française, assureront l'identification des bénéficiaires.

Vos dons permettront de financer l'achat immédiat de paniers solidaires à destination des soignants et des plus fragiles. 30€ = un panier pour deux personnes sur une durée de 3 à 4 jours (don possible à partir de 15€).

En savoir plus et donner pour les paniers solidaires :

<https://www.kisskissbankbank.com/fr/projects/covid-19-les-paniers-solidaires>

Aucune commission n'est prélevée. Kisskissbanbank s'allie de façon exceptionnelle avec son principal concurrent (Ulule) et une autre structure (Microdon).





Pour vous postiers, La Poste et les acteurs du Conseil d'Orientation et de Gestion des Activités Sociales (Cogas) rassemblent dans ce flash infos des informations utiles et concrètes. Ce Lien social est à partager largement.

AIDES POUR LE LOGEMENT

Pour les postiers propriétaires ou locataires, des aides adaptées sont proposées pour le logement : hébergement temporaire, aides financières, offres de location dans le parc social et privé.

Le Service logement assure la continuité de service par mail pour traiter vos demandes, la ligne Logement étant momentanément suspendue. Pour en savoir plus :

https://www.portail-malin.com/catalogue/logement/continuite-service-logement_d00.html

- Pour les situations d'urgence, les postiers peuvent joindre le service logement par mail hebergement@laposte.fr et prendre contact avec l'assistant social (cf. article ci-contre).
- Dossiers de demande d'aide au logement pour les postiers débutants : https://www.portail-malin.com/catalogue/logement/traitement-des-dossiers-alif-alp-et-alom_d00.html
- Aides et prestations d'Action Logement : https://www.portail-malin.com/catalogue/logement/traitement-des-dossiers-d-action-logement_d00.html
- Contacts : SLP : hebergement@laposte.fr, service.logement@laposte.fr. En région : votre établissement DNAS local, par mail aux adresses habituelles et sur la boîte fonctionnelle.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les assistants sociaux sont à l'écoute des postiers pour toute question ou conseil liés aux effets de la pandémie sur leur vie personnelle, familiale ou administrative.

Plus largement, ils restent disponibles pour accompagner les postiers confrontés à des préoccupations sociales ou économiques. Ils sont également compétents pour informer et orienter les postiers vers les services internes ou externes, susceptibles de leur apporter du soutien dans cette période difficile.

Pour trouver les coordonnées de l'assistant social : s'adresser à son manager ou son responsable RH, ou consulter l'annuaire à partir de votre département de travail et de votre branche de rattachement.

En cas d'absence de l'assistant social habituel, vous pouvez joindre un autre professionnel travaillant dans le même département.

Ci-joint la liste des assistants sociaux :

https://www.netrh.extra.laposte.fr/system/files/ajout_d_un_outil/annuaire_as_2020_30_mars.pdf



ADIXIO A L'ECOUTE DES POSTIERS

Dans une vidéo en ligne sur Portail malin, l'association ADIXIO, spécialiste du conseil en matière d'addiction (alcool, toxicomanie, jeux en ligne etc.) parle du risque addictif en période de confinement et donne quelques conseils. L'association se mobilise pour soutenir les postiers dans ces moments délicats en leur offrant une écoute téléphonique.

En savoir plus : https://www.portail-malin.com/catalogue/solidarit%C3%A9/risque-addictif-et-confinement-adixio-fait-le-point_d00.html

GROUPES D'ÉCHANGE TELEPHONIQUE POUR LES AIDANTS

Les postiers qui accompagnent un proche au quotidien, dans de nombreuses tâches, le font parfois au détriment de leur santé. Pour les aider, ces groupes d'échange permettent de trouver un soutien par téléphone, et de partager leur expérience avec d'autres aidants.

En savoir plus : https://www.portail-malin.com/catalogue/solidarit%C3%A9/groupes-d-echange-par-telephone-special-coronavirus_d00.html

DES INFOS SUR LES VACANCES ET LES LOISIRS

Chèques-vacances

Tous les postiers actifs permanents et CDD de plus de 3 mois, quel que soit leur niveau de ressources, peuvent demander à bénéficier du Chèque-Vacances avec une participation de La Poste allant de 50% à 5%.

Les Chèques-Vacances ont une durée de validité de 2 ans, en plus de l'année d'émission. Par exemple des chèques reçus en février 2020 sont valables jusqu'au 31 décembre 2022.

Demandes à faire en ligne sur l'Espace activités sociales.

En savoir plus : <https://www.portail-malin.com/boite-%C3%A0-outils/prestations/vacances/prestation-vacances-adultes/ch%C3%A8ques-vacances/cheque-vacances-pour-tous.html>

Séjours AZUREVA

Les centres AZUREVA restent fermés jusqu'au samedi 16 mai 2020 inclus. En revanche les équipes restent mobilisées pour les postiers.

Pour des séjours déjà réservés, ou pour prévoir des vacances à plus long terme :

https://www.portail-malin.com/catalogue/vacances/informations-et-organisation-covid-19_cogas_d00.html

Bourse Solidarité Vacances

Les centres de vacances proposant des séjours BSV sont fermés. La publication des offres pour l'été prochain est suspendue.

En savoir plus : https://www.portail-malin.com/catalogue/vacances/sejours-bsv-tous-les-centres-sont-fermes_d00.html

Billetterie : quid des billets déjà pris ?

Pour les billets de cinéma arrivant à expiration, retrouvez les informations relatives aux prolongations de validité selon l'opérateur

En savoir plus : https://www.portail-malin.com/catalogue/billetterie/vos-billets-de-cinema-arrivent-a-expiration_d00.html?_preview=1

Commandes auprès de Toulousiens

Toulousiens adapte le traitement des commandes, voyages ou loisirs, au contexte actuel. Sa ligne téléphonique demeure ouverte, mais l'envoi en ligne de pièces justificatives ou administratives est désormais à privilégier.

En savoir plus : https://www.portail-malin.com/catalogue/loisirs-culture/information-toulousiens_d00.html



POUR LES PARENTS POSTIERS

PERMANENCE TELEPHONIQUE

Le réseau de l'École des Parents et des Educateurs (EPE) propose des permanences et/ou des rendez-vous téléphoniques gratuits. Les postiers peuvent appeler quel que soit leur département de résidence.

En savoir plus :

https://www.ecoledesparents.org/30795/permanences_rendez-vous_gratuits_psychologues/

A découvrir également des activités, et des conseils pour apprendre à se détendre quand on est confiné avec ses enfants :

<https://www.ecoledesparents.org/33823/outils/>

TEMOIGNAGE

Prof Express renforce ses services pour accompagner les postiers.

Déjà 393 nouveaux inscrits dans la semaine du 20 au 26 mars, dont une majorité de CE2. La journée du mercredi et les créneaux 14H-17H ont été plébiscités !

Une maman qui vient d'inscrire ses enfants témoigne:

"J'ai inscrit mes enfants pour consulter les ressources pédagogiques. Le site est si complet que j'ai fait passer un message sur l'existence de Prof Express à tout mon service!"

En savoir plus :

https://www.portail-malin.com/catalogue/enfance/prof-express-renforce-ses-services-d-aide-aux-devoirs_d00.html

Informations

- **Portail malin :**
<https://www.portail-malin.com>
Nom d'utilisateur : offre
Mot de passe : sociale
- **E-mail :**
contact@portail-malin.com
- **Pour consulter les numéros précédents:**
 - https://www.portail-malin.com/catalogue/solidarite/flash-activites-sociales-n-1_d00.html
 - https://www.portail-malin.com/catalogue/solidarite/le-lien-social-n-2-27-mars-2020_d00.html
- La ligne des activités sociales (accueil téléphonique postiers) et la newsletter du Portail malin sont momentanément suspendues.
- Pour les abonnés Portail malin, des informations seront transmises régulièrement par e-mail.

Démarches

- Les demandes chèque culture, offre sport et activités culturelles, CESU et Chèques-Vacances sont accessibles en ligne sur **l'Espace activités sociales** :
<https://eas.portail-malin.com>



Nouveau site internet gouvernemental SOLIDARITE NUMERIQUE

En parallèle du site officiel d'informations sur le [coronavirus](#), le gouvernement a présenté dimanche soir, un nouveau site internet et un numéro de téléphone dédié pour aider les personnes ayant des difficultés à utiliser les outils numériques. Un impératif en cette période de confinement où pratiquement tout peut s'effectuer par ce biais.



Solidarité numérique
01 70 772 372 (appel non surtaxé)

Toutes les ressources



Centre d'aide pour les démarches en ligne essentielles

Je trouve des réponses en ligne, ou j'appelle le **01 70 772 372**

Appel non surtaxé, du lundi au vendredi, de 9h à 18h

Pour Cédric O, secrétaire d'Etat chargé du numérique ([France Inter](#)) : « Les acteurs de la médiation numérique, qui sont tous ceux qui sont engagés depuis des années pour faire en sorte de former les gens aux usages du numérique, lancent ce soir un site: solidarite-numerique.fr.

Le numérique est devenu quasiment un bien vital dans notre société. A peu près 13 millions de Français aujourd'hui, un Français sur cinq, ne se sent sans aucune capacité numérique - non pas qu'il n'a pas accès à Internet chez lui ou au travail - mais parce qu'il ne sait pas se servir d'Internet et qu'il ne sait pas faire les démarches de base comme se déclarer sur pôle emploi, déclarer ses impôts ».

Ce site propose des outils pédagogiques classés par thème (huit pour l'instant : faire ses démarches administratives, faire ses courses en ligne, travailler à domicile ou encore l'école à la maison...), chacun ouvrant des tutoriels didactiques. En outre, le 01 70 772 372 a été mis en place du lundi au vendredi, de 9h à 18h, pour être mis en relation avec un des « 700 médiateurs du numérique volontaires ».

<https://solidarite-numerique.fr/>

Je vous conseille vivement ce site, que vous pourrez relayer autour de vous. Vous souhaitant une bonne visite sur les différents sites qui y sont proposés.

Christine LEVASSEUR
Chef de produits Solidarité et Culture

DIRECTION NATIONALE DES ACTIVITES SOCIALES
3-5 AVENUE GALLIENI
94257 GENTILLY CEDEX
Port. : +33 (0)7 84 56 35 20
Tél. : + 33 (0)1 41 24 39 66

VEILLER SUR MES PARENTS



PUBLIE LE 30.03.2020 – FORUM LE SITE

Dans cette période de confinement, source d'inquiétude et de solitude pour nos aînés, La Poste se mobilise et contribue à rompre l'isolement en rendant gratuit son service de lien social Veiller sur mes parents.

Lancé en 2017, le service Veiller sur mes parents propose une visite régulière par le facteur aux seniors, ainsi qu'un compte rendu des visites aux proches qui ont souscrit à l'abonnement. 9000 clients ont déjà souscrit au service.

UNE VISITE HEBDOMADAIRE OFFERTE

Pendant toute la durée du confinement, une visite hebdomadaire de lien social est offerte à toutes les personnes qui souhaitent en bénéficier. Concrètement, le client choisit un jour de la semaine pour la visite du facteur. Un postier téléphone au client en amont de chaque rendez-vous afin de confirmer qu'il est disposé à recevoir la visite du facteur. Si le client donne son accord, le facteur se rend à son domicile pour un moment de discussion conviviale, pour prendre de ses nouvelles, et échanger sur les sujets qui l'intéressent. Si le client préfère ne pas recevoir la visite du facteur à domicile, la discussion se déroule par téléphone.

En cas de non réponse à l'appel téléphonique, le facteur se rend au domicile du client par principe de précaution pour vérifier que tout va bien. Dans le cadre des visites au domicile des seniors, le facteur applique les mesures sanitaires pour protéger son client : port du masque de type chirurgical, usage de gel hydroalcoolique, respect des distances de protection. Les visites seront assurées par des postiers dédiés, travaillant à temps partiel.

A noter que pour les personnes déjà clientes, les visites du facteur deviennent gratuites ; elles ne seront pas facturées sur la période de confinement.

DES SERVICES ESSENTIELS

Dans cette période de confinement, la distribution du courrier, des colis et le maintien du lien social sont des services essentiels à la population. Avec la gratuité du service Veiller sur mes parents, La Poste et les postiers se mobilisent pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Pour se renseigner et bénéficier du service : par internet laposte.fr/veillersurmesparents ou par téléphone au 0800 000 011 (service gratuit + prix de l'appel)